

Collectif des riverain.es et usager.es du parc Marcel-Cachin un point fin juillet

Fermeture surprise de la rue de la Ferme

Le 21 juillet, de grands plots de béton fermaient la rue de la Ferme à l'endroit de sa jonction avec l'avenue Marcel-Cachin (ex RN1). Depuis l'entame des travaux (fin janvier), aucune information n'avait été délivrée à ce sujet aux riverains ni aux automobilistes. Au début, les ouvriers du chantier ont dû faire la circulation. À certains moments de la journée des files de voitures rebroussaient chemin en marche arrière tout au long de la rue de la Ferme.

Au même moment, un flyer « infos travaux » diffusé dans le quartier n'informait pas du tout de ce barrage mais d'une fermeture partielle de la rue de la Ferme le long du CMS à partir du 18 août.

Il a fallu plusieurs jours pour qu'un panneau « route barrée » soit mis en place au niveau de la Maison de la petite enfance, puis pour qu'une annonce « route barrée à 300 m » apparaisse au début de la ligne droite de la rue de la Ferme (à l'angle de l'impasse de la Folie-Briaïs) mais rien pour prévenir les automobilistes qui s'engagent dans la rue de la Ferme depuis la rue de la Vieille-Mer. Or, ensuite, il est trop tard...

Cet épisode estival illustre de façon caricaturale la manière de procéder des « décideurs » de la mairie : informations partielles, voire fausses, omissions, et stratégie du fait accompli. Aux habitants de s'adapter !

La balade du 26 juillet

Cette fermeture et le flyer ont motivé une courte balade sur le chantier de la rue Henri-Barbusse à la Poste le 26 juillet dernier avec Sylvie S., Claudie, Sylvie B. Catherine, Daniel. Premier constat : La traversée piétonne du parc sur l'ancien tracé de la rue Henri-Barbusse (un temps annoncée comme possible par affiche) est interdite (officiellement) même le week-end, aux moments où les ouvriers ne travaillent pas. On doit donc faire le tour. Officieusement, des gens traversent le chantier : la palissade est ouverte sur un côté au nord et une tôle est à demi ouverte à côté du portail au sud. Les jeunes franchissent (certains enjambent la grille) mais impossible de passer pour une personne un peu âgée même valide (cette ouverture a été rebouchée depuis la visite).

La placette en retard

Second constat : l'aménagement de la placette devant la Poste est loin d'être achevé alors que, selon Laurent Monnet « *la place Sud sera prête en juillet, offrant des espaces conviviaux et un accès facilité aux commerces des environs* ». (post sur compte Facebook du 13 mai 25)

En matière d'espaces conviviaux et d'accès facilités, on est servis :

Avec le chantier, les cheminements piétons restent passablement problématiques. Les accès aux commerces et surtout au fleuriste et à la Poste en particulier sont illisibles et chaotiques. Passer avec une poussette, des cannes, un déambulateur ou un fauteuil roulant relève du

parcours du combattant. L'accès à la boîte aux lettres de la Poste est impossible. Des gens déplacent les barrières pour passer...

Quelles modifications de la rue Henri-Barbusse ?

Par ailleurs, outre la fermeture inopinée de la sortie (ou entrée) de la rue de la Ferme sur la RN1, citée plus haut, les futures circulations automobiles (et le stationnement) sur cette partie du parc n'apparaissent pas clairement. La jonction de la rue Henri-Barbusse avec l'avenue Marcel Cachin ne correspond pas vraiment au schéma livré, après nos courriers par Laurent Monnet (voir p3 du PDF joint), qui la situe sur la même emprise que l'ancienne. Le gabarit de la nouvelle rue, censée être à double sens, semble étroit.

La rue en retard

Par ailleurs, coté ouest, le passage piéton étroit et en stabilisé grossier, ne correspond pas à la « bonne nouvelle » annoncée par le maire adjoint lors de notre rencontre : « *La nouvelle rue prolongeant la rue Politzer sera accessible avant l'été, améliorant la circulation des piétons, des cyclistes et des voitures* ». (Confirmée par message sur Facebook le 13 mai)

Les bus toujours flous

Enfin, la station de bus « Marville » du 253 déplacée provisoirement près de l'abribus « Marcel-Cachin », retrouvera-telle un emplacement proche du carrefour Lamaze et de quel côté de l'avenue ? Quel sera le fonctionnement des lignes de bus sur l'avenue Marcel-Cachin ?

Une nouvelle demande aux élus :

Pour toutes ces raisons il semble utile que nous demandions à nouveau

- qu'une visite sur place des aménagements de la placette avec Laurent Monnet et les technicien.nes compétent.es puisse intervenir en août afin d'éclairer les habitants sur le détail des aménagements ;
- qu'on abandonne la clôture du parc ;
- que le passage sur l'ancienne rue Henri-Barbusse soit ouvert aux piétons a minima quand les ouvriers ne travaillent pas : le soir et le week-end ;
- des éclaircissements sur le fonctionnement des bus ;
- que les traversées du carrefour Lamaze soient sécurisées en particulier en vue de la rentrée scolaire prochaine ;

Un courrier reprenant les éléments ci-dessus a été envoyé à Laurent Monnet, adjoint au Maire chargé du dossier début août.